

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Déclaration

**De Son Excellence Monsieur Abdelkader MESSAHEL,
Ministre des Affaires Maghrébines, de l'Union Africaine et de la Ligue des
Etats Arabes**

Devant la

Conférence Internationale sur

le Financement du Développement

Addis-Abeba, 15 juillet 2015

**Monsieur le Président,
Excellences,
Mesdames, Messieurs ;**

Permettez-moide vous dire combien je suis ravi de voir la 3^{ème} Conférence internationale sur le financement du développement se tenir en cette terre africaine et plus particulièrement dans votre beau pays.

En ce qu'elle intervient en une période charnière pour l'Agenda international pour le développement, à la croisée de l'évaluation des Objectifs du Millénaire pour le Développement et du lancement des Objectifs de Développement durable, l'importance de cette troisième Conférence n'est plus à démontrer et le message qui en émergera sera, sans nul doute, à la hauteur des attentes de nos peuples en vue d'un monde meilleur, juste et équitable.

L'Algérie est d'avis que la réalisation de l'ambition que nous avons collectivement formulée lors du Sommet de Rio+20 repose sur notre contribution au triple succès de la présente Conférence, du Sommet pour l'adoption de l'Agenda de Développement Post-2015 de Septembre 2015 et de la 21^{ème} Conférence des Etats Parties à la Convention-Cadre des Nations Unies sur le Changement climatique à la fin de l'année, loin de toute idée de conditionnalité induite ou de procès d'intention injustifié.

Monsieur le Président ;

Une évaluation à la fois bienveillante et sans complaisance des progrès accomplis dans la mise en œuvre du Consensus de Monterrey et de la Déclaration de Doha dans un contexte marqué par une accélération de la mondialisation, de l'expansion des économies majeures induite et des crises systémiques, ravageuses pour les pays en développement qui l'ont accompagnée, nous paraît être la méthode appropriée pour admettre l'existence d'avancées indéniables sur les fronts de la lutte contre l'extrême pauvreté et du développement social, comme de nombreux orateurs l'ont déjà relevé, et pour permettre d'évaluer le chemin qui reste à parcourir et les moyens de mise en œuvre qu'il exige.

De notre point de vue, cette méthode objective ne manquera pas de faire ressortir les éléments essentiels du débat tels que les efforts gigantesques déployés par les pays africains, dans leur ensemble, depuis le lancement de l'initiative du NEPAD en 2002 pour améliorer la gouvernance sous tous ses aspects au service de l'optimisation de la mobilisation de l'éventail des sources de financement du développement au plan interne et d'une meilleure allocation des ressources disponibles ou bien encore l'hypothèque de la dette extérieure qui a privé de nombreuses économies du Continent des gains escomptés de ces efforts endogènes.

Une telle évaluation objective, Monsieur le Président, ne manquera pas également de démontrer que l'Afrique entend continuer à s'acquitter de la part qui lui revient, tout en mettant en place les réceptacles idoines à la contribution de ses partenaires internationaux, sous forme d'aide public au développement ou d'investissements directs, à la faveur des programmes pluriannuels ou décennaux découlant de l'Agenda 2063 de l'Union africaine. A cet égard, le premier plan décennal 2015-2025 pour le développement des infrastructures en Afrique pour lesquels les projets identifiés et quantifiés sont cruciaux pour la réussite de l'Agenda de développement post-2015, notamment le volet du changement climatique, attend de recevoir la contribution des partenaires notamment sous forme d'investissements directs.

Monsieur le Président,

C'est la conviction de l'Algérie que l'Aide Publique au Développement (APD) qui a un rôle primordial dans la lutte contre la pauvreté, le renforcement des capacités productives des pays pauvres et la réduction des déficits en matière d'infrastructures, devra être revisitée dans un esprit de partenariat et conformément aux principes relatifs à son efficacité déjà définis en commun notamment la question de la structure et de l'allocation.

En réitérant son appel au respect des engagements pris en matière d'Aide Publique au Développement, ma délégation souhaite adresser ses félicitations aux pays qui ont annoncé, lors de cette Conférence, l'augmentation du niveau de leur APD ou bien ont confirmé les engagements déjà pris.

A ce titre, mon pays plaide pour le respect de l'intégralité des engagements pris dans le cadre du Consensus de Monterrey qui consacre clairement l'allègement de la dette, la promotion de l'investissement productif et la réforme de la gouvernance économique mondiale.

Nous demeurons convaincus qu'un moratoire sur le remboursement de la dette publique est absolument nécessaire en direction des pays à faible revenu. Pour ce qui la concerne, l'Algérie a manifesté sa solidarité agissante envers 16 pays en procédant à l'annulation de leurs dettes pour un montant global de 1,4 milliard de dollars au cours des cinq dernières années.

Enfin, je ne saurais conclure sans rendre hommage à Monsieur le Premier Ministre de l'Éthiopie pour son engagement personnel à assurer le succès de cette Conférence et pour les efforts déployés au service de l'Afrique.

Je vous remercie.